



Ne pouvons plus honorer un crédit

Par **saxo24**, le **04/03/2011** à **15:26**

Bonjour,

Nous avons ocntracté un crédit à la consommation, nous avons payé pendant un an (crédit au nom de mon mari avant mariage), mon mari à déclaré une maladie qui l'empêche de travailler maintenant. Notre conseillère nous a dit : vous avez une assurance, nous avons fait un courrier dans ce sens mais pas en recommandé car trop cher. Maintenant la banque se retourne contre nous, n'a fait fonctionner aucune assurance, dit que nous n'avons pas fait de courrier... Mon mari en est malade encore plus, et parcequ'il à peur que l'on se retourne contre moi; Que faire, il passe au tribunal mardi 8 mars. Merci pour vos réponses. Merci.

Par **edith1034**, le **04/03/2011** à **15:35**

bonjour

faites une demande juridictionnelle pour demander un avocat

présentez vous à l'audience pour demander un report le temps qu'un avocat soit nommé

pour faire une demande juridictionnelle

<http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=10066&ssrubrique=10067>

pour tout savoir sur le tribunal d'instance

<http://www.fbIs.net/TINFO.htm>

Par **edith1034**, le **04/03/2011** à **15:36**

bonjour

faites une demande juridictionnelle pour demander un avocat

présentez vous à l'audience pour demander un report le temps qu'un avocat soit nommé

pour faire une demande juridictionnelle

<http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=10066&ssrubrique=10067>

pour tout savoir sur le tribunal d'instance

<http://www.fbls.net/TINFO.htm>

Par **saxo24**, le **04/03/2011** à **16:15**

La demande l'aide juridictionnelle est ok, rdv avec son avocat mardi 8/03, mais comme nous n'avons pas plus de preuves que ça elle nous laisse que peu d'espoir ou faire un dossier de surendettement ce qui entrainerai aussi la même chose pour moi, et ça mon mari s'y refuse, car je ne suis pas interdite bancaire.

Par **mimi493**, le **04/03/2011** à **23:35**

Economiser moins de 5 euros va vous couter très cher. Avez-vous contacté l'assurance vous-même au moins ?

Par **saxo24**, le **05/03/2011** à **02:51**

Non, nous ne savons pas qui est cette assurance. Ce n'est pas que nous voulions économiser 5e, c'est que nous ne les avons pas.